

ACTIS

INNOVER POUR MIEUX ISOLER

Revue de presse

Septembre – Octobre 2020

Sommaire

ACTIS ISOLATION Batirama.com - 22/10/2020	4
Isolant alvéolaire à languette adhésive intégrée Les Cahiers Techniques du Bâtiment - 30/09/2020	5
Opinion Rénovation énergétique : le temps des désillusions LesEchos.fr - 15/10/2020	6
Actis booste son Boost'R Hybrid Zepros - Bati - 30/09/2020	8
Acis. Dans la vague ultra-porteuse de l'isolation Entreprises Occitanie - 30/09/2020	9
Rénovation énergétique : ces invraisemblances qui passent (toujours) inaperçu lenergeek.com - 21/09/2020	11
Rénovation Énergétique : La France N'a Toujours Pas Tiré Les Leçons De L'Isolgate forbes.fr - 09/09/2020	12
[Avis d'expert] Du "Dieselgate" à l'"Isolgate", le devoir d'information au banc des accusés UsineNouvelle.com - 18/07/2020	14
[Avis d'expert] Du "Dieselgate" à l'"Isolgate", le devoir d'information au banc des accusés callways.fr - 18/07/2020	16
Actis. Dans la vague ultra-porteuse de l'isolation entreprises-occitanie.com - 29/09/2020	17
ML Connect accompagne les économies d'énergie La Provence Alpes - Alpes - 30/09/2020	18
L'entreprise limouxine Actis fête ses 40 ans. À cette occasion le leader européen des isolants La Dépêche du Midi Aude - Aude - 25/09/2020	19
MLOA : Jean-Paul Dupré cède sa place L'entreprise Actis fête ses 40 ans Le handball à domicile L'Indépendant Catalan Carcassone - Carcassone - 25/09/2020	20
Une solution économique CONSTRUIRE SA MAISON - 30/09/2020	21
Les clés de l'isolation CONSTRUIRE SA MAISON - 30/09/2020	23
ARTIBAT : les exposants ont répondu présents pour l'édition 2021 batimedianews.com - 23/09/2020	27
Les isolants minces "reviennent dans le game" zepros.fr - 22/09/2020	29
L'Ademe (Agence de la transition écologique) reconnaît l'évolution technologique de l'offre La Dépêche du Midi Aude - Aude - 21/09/2020	31
Les isolants Actis éligibles aux aides à la rénovation L'Indépendant Catalan Carcassone - Carcassone - 21/09/2020	32
L'ADEME confirme l'éligibilité des isolants ACTIS aux aides à la rénovation batimedianews.com - 19/09/2020	33

Les dernières vidéos maison reno-info-maison.com - 08/09/2020	34
Premiers chiffres encourageants pour Artibat 2021 Batiactu.com - 07/09/2020	36
ARTIBATLes exposants ont répondu présents pour l'édition 2021 zepros.fr - 07/09/2020	37
ARTIBAT 2021 : les exposants répondent présents lechodelabaie.fr - 07/09/2020	38
Pour l'édition 2021 d'ARTIBAT, les exposants répondent présents electromagazine.fr - 07/09/2020	40
ARTIBAT : les exposants répondent présents pour l'édition 2021 verreetprotections.com - 07/09/2020	42
Quiz du mini outil multifonction reno-info-maison.com - 03/09/2020	43
ARTICLES EN COURS DE CRÉATION reno-info-maison.com - 31/08/2020	45



ACTIS ISOLATION

30 avenue de Catalogne LIMOUX www.actis-isolation.com PRODUITS | NEWSLETTERS | COMMUNIQUES | ARTICLES | DESCRIPTION Description **ACTIS** ISOLATION

Depuis plus de 35 ans, **ACTIS** conçoit, produit et commercialise des solutions d'isolation innovantes apportant toujours plus de confort thermique et phonique. Son savoir-faire lui a permis de devenir le leader européen des isolants réflecteurs. Une position renforcée par le développement d'une gamme d'isolants réflecteurs hybrides qui peuvent s'associer les uns aux autres pour atteindre, selon les combinaisons, les performances élevées requises par les dispositifs d'aide fiscale.



PRODUITS NOUVEAUX

La sélection de la rédaction

Chaque mois, le service information produits du Moniteur choisit pour vous une trentaine de produits. Ils vous sont présentés classés selon le rubriquage habituel des CTB :

■ **Enveloppe** ■ **Aménagement** ■ **Équipements techniques**



Adresssez vos nouveautés à la rédaction : catherine.ernenwein@lemoniteur.fr



Façonnés isolants, isolants fibreux

Isolant alvéolaire à languette adhésive intégrée

Certifié Acermi, cet isolant permet de réaliser l'isolation thermique, phonique et l'étanchéité à l'air des toitures, murs et combles aménagés. Sa structure alvéolaire plissée à base de matériaux recyclés permet d'exploiter les qualités naturelles d'isolation de l'air. Il offre une performance thermique de $\lambda = 0,033$ W/(m.K). Proposé de 50 à 205 mm d'épaisseur, il ne s'affaisse pas dans le temps, évitant ainsi les risques de ponts thermiques. Produit sain, classé A+, issu d'une démarche d'écoconception «zéro déchet».

Classement d'émissions de COV : A+. Longueur : 2650 mm; 2900 mm.

Épaisseur : 50 mm et 205 mm. Largeur : 1200 mm. Valeur S_d : à partir de 90 m. Résistance à la traction : à partir de 45 kPa (panneau) et > 80 N/100 mm (adhésif associé). Résistance à la déchirure : à partir de 150 N. Résistance thermique (R) : 1,5 m².K/W et 6,5 m².K/W. Conductivité thermique (λ) : 0,033 W/(m.K). Masse volumique : 9,5 kg/m³.

Produit : Hybris languette

Fabricant : Actis



Opinion | Rénovation énergétique : le temps des désillusions

Le gouvernement a multiplié les mesures pour booster la rénovation énergétique des bâtiments, l'un des principaux postes d'émission de CO2 en France. Pour autant, explique Jean-François Moreau, ingénieur en énergie, la méthode employée risque de produire des résultats très décevants.

Par Jean-François Moreau

(ingénieur énergie)

Publié le 15 oct. 2020 à 10:28

Responsable de 30 % des émissions françaises de dioxyde de carbone (CO2), le bâtiment tricolore doit nécessairement faire sa révolution. Ou plutôt sa rénovation énergétique. Le gouvernement, qui dit vouloir lutter contre le réchauffement de la planète, l'a clairement compris et, depuis plusieurs mois, multiplie les annonces. Une prime par-ci, une aide par-là, un plan de relance dont 6,7 milliards d'euros seront dévolus à l'isolation du bâti... Sur le papier, les dirigeants semblent avoir pris la mesure de l'enjeu thermique, rappelé (entre autres) par la Convention citoyenne sur le climat en juin dernier. Dans les faits, on aimerait pouvoir en dire autant.

Le projet de loi de finances pour 2021, présenté en conseil des ministres le 28 septembre dernier, est venu entériner, sinon un recul, du moins une approche plus frileuse qu'escomptée concernant la rénovation énergétique des bâtiments. Certes, 2 milliards d'euros ont été budgétés sur deux ans pour soutenir les ménages qui souhaiteraient engager de tels travaux, respectant ainsi à la lettre l'esprit du plan de relance. Mais dans le même temps, le gouvernement entend supprimer le crédit d'impôt pour la transition énergétique d'un montant identique (et a par ailleurs revu à la baisse d'autres aides telle l'Anah). Première désillusion, donc : aucune hausse de l'aide publique pour la rénovation des logements sur les deux prochaines années, par rapport à 2018.

Seconde désillusion, et pas des moindres : les citoyens, pourtant les premiers concernés dans ce dossier, ont été relégués au second plan, mis sur la touche, par le gouvernement. Et ceci au profit d'intérêts privés. Si l'exécutif reconnaissait, en mai dernier, que "l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments apparaît à l'évidence comme un candidat privilégié dans le cadre [du] plan" de relance, les travaux et arbitrages ont été conduits par les grands groupes de l'énergie, de la banque et de l'immobilier, le tout chapeauté par le grand manitou de l'isolation et du double vitrage, Saint-Gobain. Pour ce qui est de la transparence et du contrôle démocratique, on repassera.

Le problème, avec cette mise à l'écart des associations, des experts agnostiques et autres ONG, est qu'il sera difficile, voire impossible, d'évaluer convenablement la réalisation des rénovations. Pourquoi tel matériau utilisé plutôt qu'un autre ? Pourquoi opter pour tel ou tel procédé d'application ? Ou encore, pourquoi favoriser un procédé plutôt qu'un autre ?

Sur quelles bases scientifiques ces décisions ont-elles été prises ? Dans une tribune au Monde, publiée en août dernier, l'architecte Erik Mootz d'alerter ainsi sur la mise en œuvre de la rénovation énergétique du bâti : il serait fâcheux, avertissait-il, de provoquer "une accélération du réchauffement climatique" au lieu de le freiner, parce que les politiques publiques auraient été conduites par les seuls intérêts financiers...

Cette crainte, loin d'être simplement théorique, trouve aussi ses racines dans le passé.

Saint-Gobain est, pour rappel, au cœur d'un scandale, dans lequel il lui est reproché d'avoir dissimulé les performances de ses produits isolants en laine de verre – qui n'isoleraient, en fin de compte, pas si bien que ça ? Le gouvernement, forcément au courant de l'"isolgate" , n'en a pas moins confié les clés de la rénovation énergétique au groupe français, s'exposant par là même à une utilisation des deniers publics pas forcément optimale. Alors que selon l'association de consommateurs UFC-Que choisir, 98,9 % des citoyens sont favorables à l'imposition d'une obligation de résultat aux professionnels de la rénovation....

L'Allemagne, qui a investi 340 milliards d'euros dans la rénovation énergétique de ses bâtiments depuis 2010, à force de mauvais choix, est en train de perdre son pari en la matière. Et ses objectifs (moins 55 % d'émissions de CO2 par rapport à 1990 d'ici à 2030) de partir en fumée. Le gouvernement français, qui a peu ou prou les mêmes ambitions pour son secteur du bâti, ferait bien de regarder outre-Rhin pour ne pas faire les mêmes erreurs. Et penser au retour sur investissement des actions engagées.

Décoder le monde d'après

Chaque jour, la rédaction des Echos vous apporte une information fiable en temps réel. Elle vous donne les clés pour décrypter l'actualité et anticiper les conséquences de la crise actuelle sur les entreprises et les marchés. Comment évolue la situation sanitaire ? Quelles nouvelles mesures prépare le gouvernement ? Le climat des affaires s'améliore-t-il en France et à l'étranger ?

Vous pouvez compter sur nos 200 journalistes pour répondre à ces questions et sur les analyses de nos meilleures signatures et de contributeurs de renom pour éclairer vos réflexions.

Je découvre les offres



Vite!

ANNIVERSAIRE

Actis booste son Boost'R Hybrid

Pour fêter ses 40 ans, Actis offre à tous ses clients 25 % de produit en plus sur chaque rouleau de Boost'R Hybrid (isolant de sous-toiture HPV) acheté du 15 octobre au 15 décembre 2020 (soit 20 m² au lieu de 16). Des billets gagnants seront dissimulés dans 40 rouleaux pendant toute la durée de la promotion, avec à la clé un voyage pour 2 personnes au soleil, un vélo électrique et 38 tablettes numériques.



CONSTRUCTION. CAP SUR LE BÂTIMENT VERT

Actis. Dans la vague ultra-porteuse de l'isolation

DOSSIER

Les nouvelles réglementations du BTP favorisent le développement de la filière isolation. La PME audoise Actis qui conçoit et fabrique des isolants innovants compte bien profiter de cette dynamique. Elle investit 25 M€ sur trois ans pour accompagner sa croissance.



L'isolant Hybris fait partie des best-sellers de la PME Actis.

Le concepteur et fabricant d'isolants Actis a toujours misé sur l'innovation pour se différencier et survivre face aux géants du secteur isolation. Crée en 1980 à partir d'un concept original et unique d'isolant réflecteur, cette PME emploie aujourd'hui 350 collaborateurs et son CA devrait atteindre les 80 M€ en 2020. Actis propose une troisième solution à côté de la laine de verre ou de laine de roche, les deux pratiques les plus courantes aujourd'hui.

Une recette unique à base de matière plastique recyclée

Conçus sur le principe d'air piégé entre des films réflecteurs, les isolants d'Actis sont une recette maison. 25 brevets ont déjà été déposés. La R&D a toujours pesé lourd dans cette entreprise basée à Limoux. Des efforts qui représentent 5 à 6 % de son budget aujourd'hui et qui se traduisent par l'emploi d'une douzaine d'ingénieurs et spécialistes. Hybris est le dernier né des produits d'Actis. Un best-seller qui coche toutes les cases des propriétés d'isolation (thermique, phonique, étanchéité à l'air) mais qui promet aussi des composants sains, durables et une aisance de maniabilité pour les artisans car léger, facile et compactable (un avantage pour le transport). Même si la matière première n'est pas un matériau biosourcé, mais du polyéthylène, la directrice marketing, Valentine Dijidji,

énumère les avantages écologiques de la gamme Hybris : sa durabilité, son process de fabrication qui minimise la dépense d'énergies et d'émanation de CO₂ (pas de chauffe, quasiment pas d'eau, peu d'électricité), la non toxicité du produit (sans particules et fibres irritantes nuisibles à la qualité de l'air), etc. «Sur l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, de production et de transport, nous présentons parmi les plus faibles impacts environnementaux», affirme Valentine Dijidji, qui s'appuie sur les

fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) réalisées par l'entreprise.

Cap sur le recyclable

La recyclabilité est aussi un axe fort de l'entreprise. Les isolants sont aujourd'hui conçus à 30 % à partir de matière recyclée. Laurent Thierry, Pdg d'Actis, compte bien atteindre les 100 % : «La filière est encore en voie de structuration, notamment dans l'étape de la collecte, mais nous comptons progresser rapidement dans le recyclage».

Un nouveau bâtiment industriel à Limoux

La production est réalisée en France, répartie sur 4 sites, dont 2 dans l'Aude (Limoux) et un en Ariège La Bastide de Bousignac. Après une tranche d'investissement de 15 M€ ces trois dernières années, l'entreprise annonce une nouvelle phase de 25 M€, dont 10 M€ destinés à la construction d'un nouveau bâtiment industriel à Limoux. Un nouveau siège social est aujourd'hui en cours de travaux (budget de 3,5 M€) et devrait ouvrir ses portes au printemps prochain. Le reste du budget d'investissement annoncé est dédié à la création de nouvelles lignes de production sur les sites déjà existants à Limoux et à La Bastide de Bousignac. Les effectifs ont déjà énormément gonflé entre 2019-2020 puisqu'ils sont passés de près de 300 personnes à un effectif oscillant entre 350 et 400 personnes. L'entreprise est toujours en phase de recrutement aujourd'hui.



Le site de la production de Lobastide de Bousignac (Ariège) va être modernisé dans les mois qui viennent. © Michel Bast.



CONSTRUCTION. CAP SUR LE BÂTIMENT VERT

Il a fallu une dizaine d'années avant de sortir la gamme Hybris : après ses propriétés techniques, approuvées par les dernières normes techniques en cours, les équipes ont planché sur l'industrialisation de la production et ont créé leurs propres machines.

30 % à l'export

Sur le plan commercial, Actis exporte à 30 % vers l'Europe. Le succès de la sortie d'Hybris en France durant ces deux dernières

années a fait pousser les chiffres commerciaux sur l'hexagone mais Laurent Thierry compte bien retrouver une répartition à 50/50 entre la France et l'export. Les clients ? les négocios spécialisés en matériaux, les grandes surfaces de bricolage et les constructeurs de maisons individuelles. Le marché de la rénovation de la toiture est le marché traditionnel que sert la PME audoise. Ce marché est porté par les aides à la rénovation proposées par l'Etat. La rénovation

thermique est au cœur du plan de relance. Des opérations comme Isolation à 1 euro dopent les chiffres de ventes de l'entreprise qui estime un gain de + 20% lié à ces mesures incitatives. Laurent Thierry souhaite aussi se rapprocher de l'immobilier d'entreprise et du secteur tertiaire, un marché où les obligations d'économies d'énergie vont aussi dans le bon sens. Actis prévoit de doubler son CA en trois ans.●

Juliette JAULERRY



Rénovation énergétique : ces invraisemblances qui passent (toujours) inaperçus

Dans le cadre du vaste plan de relance économique post-Covid, le gouvernement entend renforcer les aides financières et la lutte contre les arnaques pour atteindre ses objectifs en matière de rénovation énergétique. Mais ces intentions paraissent vaines sans une maîtrise totale de la chaîne, de la formation à la pose en passant par le choix des matériaux... Présentée comme un enjeu majeur du plan de relance économique à 100 milliards d'euros, la rénovation énergétique des logements fait partie des principaux leviers de la France pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. À l'échelle du pays, le secteur du bâtiment compte en effet pour 44 % de l'énergie consommée et près d'un quart des émissions de CO₂. Alors pour atteindre les objectifs environnementaux, l'ensemble des 35 millions d'habitations sur le territoire français doivent améliorer leur niveau de performance énergétique pour se situer au niveau des étiquettes A ou B. Pour y parvenir, le gouvernement veut en finir avec les passoires thermiques (F et G), qui représentent encore près de 5 à 7 millions de logements, selon les sources. Chaque année, plusieurs milliards d'euros d'aides sont alloués à la rénovation énergétique du parc résidentiel français. Mais les résultats sont insuffisants dans la plupart des cas, affirme l'Ademe.

En 2017, l'agence nationale pour la transition écologique a publié une enquête révélant que « seuls 5 % des travaux réalisés [avaient] un impact énergétique important (saut de deux classes énergétique type DPE) ». Et pour cause : la plupart des interventions portent sur des aspects isolés (ex. : remplacement de fenêtres, isolation des combles, etc.), alors qu'elles doivent prendre en compte la globalité du logement ou du bâtiment pour être efficaces. À cet écueil s'ajoute un rythme encore largement inférieur aux objectifs de la loi Énergie-Climat de 2015, qui prévoyait d'atteindre 500 000 chantiers par an, contre seulement 25 000 rénovations de bâtiments basse consommation (BBC), souligne Etienne Charbit du CLER-Réseau pour la transition énergétique. Quant aux passoires thermiques, seules 40 000 seraient rénovées chaque année, contre un objectif de 100 000...

Rénovation : les efforts incomplets du gouvernement pour atteindre ses objectifs environnementaux

Pour tenter de redresser la barre, le gouvernement a récemment adopté de nouvelles mesures. Il a, d'une part, élargi MaPrimeRénov, principale aide aux travaux d'isolation dans le privé suite à l'arrêt du CITE (crédit d'impôt pour la transition énergétique), à l'ensemble de la population, et plus seulement aux foyers les plus modestes. Ce coup de pouce, applicable au 1^{er} janvier 2021 et d'un montant de 2 milliards d'euros annuels, sera financé par les 30 milliards d'euros du plan de relance dédié à la transition écologique. Pour compléter sa contre-offensive, l'exécutif s'est, d'autre part, décidé à renforcer la lutte contre les arnaques, qui sont légion dans le domaine de la rénovation énergétique. Selon l'Agence nationale de l'habitat (Anah), feu le CITE avait déjà entraîné « un début de dérive inflationniste » et des « pratiques commerciales agressives et frauduleuses », nécessitant un durcissement des contrôles. Mais les « éco-délinquants » s'enrichissent aussi et surtout sur le dos des certificats d'économie d'énergie (CEE) et des offres dites « à 1 euro », avec des travaux au rabais de la valeur facturée. Sur les 4 milliards d'euros de budget annuel, le montant de la fraude s'est élevé à 100 millions d'euros pour les 90 enquêtes menées par Tracfin, dont 30 ont été transmises à la justice. Sachant qu'il ne s'agit probablement que la partie émergée de l'iceberg... « Le dispositif de CEE s'apparente à un mécanisme par lequel les grands groupes de l'énergie français sont amenés à financer des réseaux criminels transnationaux », analyse l'organe ministériel de lutte contre les trafics financiers.



Rénovation Énergétique : La France N'a Toujours Pas Tiré Les Leçons De L'Isolate

Alors que la France fait de la rénovation énergétique l'un des piliers de sa relance verte, de graves dysfonctionnements persistent dans le secteur de l'isolation. En témoignent les nouvelles réglementations techniques en la matière, qui ne corrigent, en rien, les défauts inhérents à la pose de laines minérales. Faut-il y voir un nouveau signe de l'influence des industriels sur la filière du bâtiment, alors même que le gouvernement a confié les rênes de l'élaboration de son plan d'éradication des passoires thermiques à Saint-Gobain, numéro 1 mondial de l'isolation en laine minérale ? Par Jean-François Moreau, ingénieur et formateur.

Après des mois de crise sanitaire et de confinement, et alors que la crise économique liée à la pandémie de Covid-19 ne fait que commencer, faut-il privilégier la relance de l'économie sur l'urgence climatique ou, au contraire, faire passer les impératifs environnementaux devant toute considération économique ? La question, légitime, n'en relève pas moins d'un faux débat. Refusant de choisir entre un retour à la normale et un « retour à l'anormal », les autorités françaises misent fort opportunément sur une relance verte. La rénovation énergétique fait, à ce titre, partie des piliers du plan de relance dévoilé par le gouvernement, ce dont on ne peut que se féliciter.

Véritable serpent de mer, la question de l'isolation des bâtiments demeure donc une priorité des autorités, qui souhaitent aider les Français à réduire leurs factures de chauffage. Deux signaux récents témoignent de la poursuite de cet engagement : d'une part, la prolongation du dispositif « Coup de pouce isolation », dont une nouvelle version s'appliquera à partir du 1er septembre au bénéfice des ménages éligibles ; d'autre part, l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2021, de la RE2020, la future Réglementation environnementale visant à l'amélioration de la performance énergétique et à la baisse des consommations des bâtiments neufs construits à partir de cette date. Plus ambitieuse que l'actuelle réglementation, la RE2020 insistera en particulier sur la performance de l'isolation, indépendamment du mode de chauffage installé.

Des laines minérales très sensibles à l'air

Solaire, bois, chaudière à biomasse, pompe à chaleur (PAC), etc. : qu'importe le type de chauffage, si le bâtiment est mal, peu ou pas isolé, il reste immanquablement une véritable passoire très énergivore. C'est pourquoi la prolongation des « coups de pouce isolation » devrait s'accompagner d'un renforcement des contrôles, avec des types ou domaines de travaux plus détaillés et un rythme de contrôle par audit plus soutenu à l'horizon début 2021, et ce, afin de s'assurer que les travaux soient bien réalisés dans les « règles de l'art ». Comme de plus en plus de Français s'en rendent compte à leurs dépens, les arnaques et malfaçons se multiplient en effet à mesure que la problématique de l'isolation prend de l'ampleur, ce juteux marché et les colossales aides publiques attirant les escrocs en tout genre. Ces « règles de l'art » sont pourtant claires et, théoriquement, connues de tous les professionnels concernés, qui doivent notamment effectuer une visite technique préalable au devis, préciser les caractéristiques et la surface de l'isolant prévu et accorder un délai légal de rétractation de sept jours entre la signature du devis et le début des travaux.

Ces contrôles suffiront-ils ? Rien n'est moins sûr : en matière de laine minérale, produit d'isolation très majoritaire sur le marché (couvrant 90% des murs et combles isolés) et qui bénéficie, à ce titre, des aides de l'État en faveur de la rénovation énergétique, les fameuses « règles de l'art » ont été révélées au grand public grâce à un scandale dont l'ampleur rappelle celui du « Dieselgate ». Les investigations techniques menées dans le cadre de l'affaire dite de l'Isolate ont ainsi démontré que, sans pose simultanée de membranes d'étanchéité, les laines minérales n'isolent pas autant que leurs fabricants laissent à penser – une perte de l'ordre de 75% tout de même, due notamment à leur sensibilité à l'air. D'après un arrêt de la Cour de cassation, les mauvaises performances des produits auraient en fait été sciemment cachées.

De nouvelles règles techniques... qui ne corrigent pas le nœud du problème

Quelle surprise de constater alors que les tout récents DTU (documents techniques unifiés), les réglementations françaises supposées déterminer ces « règles de l'art », n'imposent toujours pas la pose systématique de dispositifs d'étanchéité lors de la pause de laine de verre... Non seulement le DTU 45.10 (concernant l'isolation des combles par panneaux ou rouleaux en laines minérales) et le DTU 45.11 5 (portant sur l'isolation thermique de combles par soufflage d'isolant en vrac – laines minérales ou ouate de cellulose) ne corrigent pas la situation actuelle, mais ces nouveaux textes indiquent, de plus, qu'il n'est pas nécessaire de poser un pare-vapeur s'il n'y a pas d'écran de sous-toiture. Pourquoi, quand on connaît la perte de performance due à ces manquements, une telle carence est-elle encore acceptée ? Faut-il y déceler une nouvelle preuve de l'influence des industriels de la laine minérale sur le secteur du bâtiment, au détriment du consommateur final et de l'impératif climatique ? La question mérite d'être posée, et ce d'autant plus que ce sont les entreprises qui ont été à la manœuvre du plan gouvernemental d'éradication des passoires thermiques. Les associations et ONG n'ont hélas pas été associées à la concertation. Une méthode qui interroge, même les experts. Ainsi, Antoine Vauchez, directeur de recherche au CNRS au centre européen de sociologie et de science politique, interrogé sur le sujet par le journal Le Monde, partage son analyse : « Qu'un gouvernement lance des consultations est somme toute assez banal. Mais la manière de composer les groupes de travail, "qui sont une forme de société civile miniature", "renseigne sur les personnes par lesquelles l'État accepte d'être influencé". »

>>



[Avis d'expert] Du "Dieselgate" à l' "Isolgate" , le devoir d'information au banc des accusés



- Twitter
- Facebook
- Linkedin
- Flipboard
- Email

Quand les consommateurs passent à l'attaque

Après les révélations de la gigantesque fraude perpétrée par Volkswagen, accusé d'avoir manipulé ses moteurs diesel pour tromper la vigilance des autorités de contrôle des émissions polluantes, certains consommateurs avaient décidé de poursuivre le constructeur automobile, en réparation de la tromperie dont ils s'estimaient victimes. C'est ainsi que le groupe Volkswagen a été condamné le 25 mai dernier par la Cour Fédérale de Justice allemande à indemniser les propriétaires des véhicules concernés.

Cette décision de la juridiction civile suprême allemande donne un nouvel élan à la question de la transparence et du devoir d'information du fabricant à l'égard du consommateur en Europe. En février dernier déjà, le constructeur Apple s'était vu infliger une amende de 25 millions d'euros en France pour pratique commerciale trompeuse. En cause : le manque d'information dont a fait preuve le géant américain envers ses clients au sujet du ralentissement de ses iPhones, consécutif à la mise à jour logicielle. L'enquête préliminaire confiée à la DGCCRF par le parquet sur la demande de l'association Halte à l'obsolescence programmée (HOP) a ainsi conclu que "des détenteurs d'iPhone n'avaient pas été informés que les mises à jour du système d'exploitation iOS (10.2.1 et 11.2) qu'ils installaient étaient susceptibles de conduire à un ralentissement du fonctionnement de leur appareil".

L'émergence d'un "Isolgate"

La question du devoir d'information du fabricant traverse tous les secteurs et se pose de manière prégnante dans le secteur de l'isolation. Fin 2019, la Cour de cassation rendait un arrêt déboutant le syndicat des fabricants d'isolants en laines minérales manufacturées (le FILMM) dans le cadre d'une plainte qu'il avait déposé contre une PME spécialisée dans les isolants minces pour

publicité mensongère. Mais cet arrêt, en date du 20 novembre 2019, révélait surtout que les performances isolantes réelles de la laine de verre auraient sciemment été exagérées par ses fabricants, présageant de l'apparition d'un "Isolgate". Une affaire dont les retombées sont encore à attendre et qui pourrait bien secouer le marché de l'isolation, alors qu'Emmanuel Macron vient d'évoquer le lancement d'un plan de modernisation autour de la rénovation thermique des bâtiments.

Sur le même thème: La rénovation énergétique, un vrai business pour l'industrie
Plus concrètement, il semblerait que les fabricants de laine de verre n'aient jamais informé les artisans du défaut d'étanchéité de leurs isolants. Plusieurs documents obtenus par la Cour de cassation démontrent qu'une laine minérale mise en œuvre sans pare-vapeur et sans écran de sous toiture peut perdre jusqu'à 75% de sa performance.

Cette omission a aussi potentiellement de lourdes conséquences sur les deniers publics. Les laines minérales représentent, selon la fédération professionnelle, près de 90% du marché de l'isolation. Ce même marché de la laine de verre bénéficie en parallèle très largement des aides allouées par l'État pour la rénovation énergétique (plus de la moitié de 17 milliards annuels). Sachant que ces aides sont allouées sur la base des performances annoncées, il est probable que la Cour des comptes se saisisse du dossier pour contrôler l'utilisation qui a été faite de l'argent public.

Mieux informer

Une telle dissimulation est de nature à considérablement ébranler la confiance des ménages, pourtant centrale pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments. Cette dernière est identifiée comme un levier clé pour lutter contre la précarité énergétique et diminuer les émissions de gaz à effet de serre du bâti. A tel point que toutes les voix s'accordent aujourd'hui pour mettre la rénovation énergétique au coeur des plans de relance verte post-covid, de la Commission européenne aux 60 parlementaires à l'initiative de la concertation citoyenne "Le Jour d'après", en passant par la Convention citoyenne pour le climat. A la lumière de ces annonces, la révélation de cet "Isolgate" soulève la question de l'efficacité réelle des travaux de rénovation menés.

Les dispositifs législatifs et de contrôle restent à ce jour insuffisants pour garantir des rénovations efficaces répondant aux objectifs énergétiques de la France et de l'UE. Le régulateur pourrait intervenir pour imposer aux fabricants un devoir de transparence et d'information réel (à destination des artisans et des consommateurs). Une exigence qui pourrait éviter la multiplication de scandales similaires dans les années à venir.

Doriane de Lestrange, ancienne avocat, analyste spécialiste des questions européennes, stratégiques et économiques.

Les avis d'experts sont publiés sous l'entièr responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la rédaction de L'Usine Nouvelle.



[Avis d'expert] Du "Dieselgate" à l' "Isolgate", le devoir d'information au banc des accusés

dimanche 19 juillet 2020 - 13:30 A la suite du scandale dit du "Dieselgate" ayant mis à jour en 2015 la fraude aux émissions polluantes orchestrée par Volkswagen, une nouvelle affaire fait surface. Déjà qualifiée d' "Isolgate", celle-ci remet la question du devoir d'information du fabricant sur le devant de la scène après un arrêt rendu [...] Lire l'article

©



Actis . Dans la vague ultra-porteuse de l'isolation

Les réglementations du BTP actuelles vont favoriser le développement de la filière isolation. La PME audoise Actis qui conçoit et fabrique des isolants innovants compte bien profiter de cette dynamique. Elle investit 25 M€ sur trois ans pour accompagner sa croissance. Le concepteur et fabricant d'isolants Actis a toujours misé sur l'innovation pour se différencier et survivre face aux géants du secteur isolation. Crée en (...)

[Facebook](#)[Twitter](#)[LinkedIn](#)



ÉNERGIE

ML Connect accompagne les économies d'énergie

Marie Noel Paschal

Après avoir travaillé dans une crèche comme éducatrice d'enfants, Mélanie Nahoum s'est reconvertis dans les énergies renouvelables, et travaille avec son frère Grégory. Elle propose désormais d'isoler sa maison pour un euro symbolique. Comment est-ce possible ? " *C'est grâce à la LOI Pope (loi de Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique, 2005) qu'a été créé le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE)*, répond Mélanie. *Ce certificat repose sur une obligation de réaliser des économies d'énergie, imposée par l'État aux vendeurs d'énergie, appelés "obligés" : l'EDF, Engie, Total Direct, etc., - qui dès lors vont payer les travaux énergétiques des ménages".*

Mélanie est devenue ainsi partenaire du Groupe Énergie Solidaire ; elle pratique le télémarketing, met en relation le client potentiel avec les fournisseurs publicitaires qui travaillent sur ce dispositif. " *Puis si le demandeur est éligible, on évalue la prise en charge, on monte le dossier, et le client est ensuite contacté par les entreprises ou les artisans qui iront chez lui* ". Il est possible d'isoler ainsi les sous-sols, les caves, les garages, les vides sanitaires, les combles vides, mais aussi les murs intérieurs.

L'isolation est réalisée à l'aide de

plaques de polystyrène. Pour les combles, on utilise des lames de verre et des lames de roches.

"*Les économies que l'on fait sont très appréciables*", poursuit Mélanie. *30% sur les combles, 15% sur les sous-sols, et jusqu'à 20% sur les murs intérieurs qui peuvent être isolés avec du polystyrène, des lames de roche ou un isolant de la marque Actis Tetris*".

Au départ, les conditions d'isolation étaient différentes, et le client participait financièrement.

Depuis 2017, on est passé à un euro, ce dispositif étant soumis aux conditions de ressources cependant (sauf pour les combles vides). " *On apporte aux gens un confort de vie quasiment gratuit*", conclut Mélanie. *Gagner entre 3 et 4 degrés hiver comme été, c'est appréciable !*" Mélanie Nahoum, société ML

CONNECT,
melanie@energiesolidaire.org, 06
61 52 07 90 ■



LES ÉCHOS DES ARCADES

L'entreprise limouxine Actis fête ses 40 ans. À cette occasion le leader européen des isolants

L'entreprise limouxine Actis fête ses 40 ans. À cette occasion le leader européen des isolants réflecteurs, met à l'honneur ses produits phares et notamment Boost'R Hybrid dernière génération.

Actis offrira à tous ses clients du 15 octobre au 15 décembre des billets gagnants qui seront dissimulés dans 40 rouleaux pendant toute la durée de la promotion. À gagner : un voyage pour deux au soleil, un vélo électrique, 38 tablettes numériques. Samedi 26 septembre les plus de 16 ans F1 à 20 h 30 au gymnase de l'Olympie, les plus 16 ans F2 au gymnase de Couiza.

Dimanche, les plus de 16 ans

masculins à 16 h à l'Olympie.

Jean-Paul Dupré cède sa place à la tête de la Mission locale de l'ouest audois. La MLOA articulée autour de Carcassonne, Limoux, Castelnau-dary et Lézignan-Corbières, a renouvelé ses instances. C'est, aujourd'hui, Daniel Iché, représentant de Carcassonne Agglo, qui accède à la présidence de la MLOA et succède ainsi à Jean-Paul Dupré, ancien maire de la ville de Limoux. ■



MLOA : Jean-Paul Dupré cède sa place L'entreprise Actis fête ses 40 ans Le handball à domicile

Jean-Paul Dupré cède sa place à la tête de la Mission locale de l'ouest audois. La MLOA articulée autour de Carcassonne, Limoux, Castelnau-d'Oléron et Lézignan-Corbières, a renouvelé ses instances. C'est, aujourd'hui, Daniel Iché, représentant de Carcassonne Agglo, qui accède à la présidence de la MLOA et succède ainsi à Jean-Paul Dupré, ancien maire de la ville de Limoux. L'entreprise limouxine Actis fête ses 40 ans. À cette occasion le leader européen des isolants réflecteurs, met à l'honneur ses produits phares et notamment Boost'R Hybrid dernière génération. Actis offrira à tous ses clients du

15 octobre au 15 décembre des billets gagnants qui seront dissimulés dans 40 rouleaux pendant toute la durée de la promotion. À gagner : un voyage pour deux au soleil, un vélo électrique, 38 tablettes numériques. Samedi 26 septembre les plus de 16 ans F1 à 20h30 au gymnase de l'Olympie, les plus 16 ans F2 au gymnase de Couiza. Dimanche, les plus de 16 ans masculins à 16h à l'Olympie. ■



Une solution économique

Maisons Pierre associe pompe à chaleur et panneaux rayonnants pour les constructions de ses clients, une solution alliant confort et économies.



Réduire au maximum la facture énergétique de ses clients ! C'est le crédo du constructeur Maisons Pierre qui a choisi la pompe à chaleur air/air et des panneaux rayonnants. « *C'est un choix économique* », explique Noël Martin, responsable des achats chez ce constructeur qui s'adresse aux ménages devenant propriétaires pour la première fois de leur logement. « *Contrairement à une chaudière gaz, l'utilisation du chauffage électrique n'implique pas la souscription d'un nouvel abonnement. Et il n'y a aucun entretien à prévoir chaque année. Si les panneaux rayonnants tombent en panne, il sera facile de remplacer ces produits qui sont par ailleurs peu coûteux.* » Cette association pompe à chaleur (Pac)/panneaux rayonnants garantit le confort en toute saison. La première fournit le chauffage dans la pièce principale quand les seconds produisent la température nécessaire dans les chambres en consommant peu d'énergie. L'été, la Pac rafraîchit l'air quand le mercure monte ! Ce chauffage électrique est d'ailleurs plutôt bien accepté par ces acquéreurs qui n'ont pas connu les convecteurs, baptisés grille-pains, tellement ils chauffaient mal les pièces en consommant beaucoup d'énergie. « *Nous leur expliquons que le chauffage électrique a toute sa place car nous avons un bâti de qualité. Nos maisons sont très économies en énergie.* »



Maisons Serge Olivier

1. Maisons Pierre a choisi le chauffage électrique pour les maisons de ses clients. Une solution adaptée aux familles accédant à la propriété pour la première fois qui dépensent peu d'argent pour leur consommation énergétique.
www.maisons-pierre.com

2. L'isolant Hybris a été sélectionné par Maisons Pierre pour renforcer l'isolation de ses maisons.
www.actis-isolation.com

3. Les panneaux rayonnants sont utilisés pour chauffer les maisons du constructeur Maisons Serge Olivier.

LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE ADOPTÉ DANS LE MIDI

C'est sans aucun doute l'un des pionniers du chauffage électrique dans l'Hexagone ! Depuis 1988, le constructeur Serge Olivier, implanté dans le Gard et l'Hérault, a choisi cette solution. Des panneaux rayonnants sont en effet installés dans les maisons de ses acquéreurs.

Outre l'isolation renforcée, le constructeur apporte une grande attention à l'orientation. « *Nous privilégions le sud et l'est pour l'implantation de grandes baies vitrées afin de favoriser les apports gratuits* », détaille Serge Nauges, le patron. « *Mais nous les limitons en revanche à l'ouest car ces façades sont chauffées plus longtemps par le soleil.* »

Une bonne étanchéité à l'air de la construction contribue aussi à la réduction des besoins énergétiques. Alors que cette dernière qui fait l'objet d'un test à la livraison ne doit pas dépasser $0,6 \text{ m}^3/\text{h.m}^2$ (cf Lexique), l'étanchéité à l'air atteint en moyenne $0,25 \text{ m}^3/\text{h.m}^2$ chez ce constructeur du midi. « *En améliorant l'étanchéité à l'air des maisons, on consomme moins d'énergie pour le chauffage et on fait rentrer moins de chaleur à l'intérieur* », précise Serge Nauges. La facture énergétique des clients s'en trouve encore réduite avec l'électricité produite par les capteurs photovoltaïques posés sur le toit. Cette dernière couvre en effet selon le constructeur les besoins annuels du chauffe-eau thermodynamique (cf Lexique) produisant l'eau chaude et une part du chauffage électrique.

Un bâti de qualité

Le constructeur a en effet renforcé l'isolation afin de compenser l'utilisation du chauffage électrique, pénalisée par la RT 2012, l'actuelle réglementation thermique. Après avoir utilisé pendant 35 ans du polyuréthane pour isoler ses constructions, la société fondée par Pierre Jude, a opté depuis septembre 2019 pour l'isolation alvéolaire d'Actis. Un produit qui isole efficacement les murs et les combles. « *Outre les gains thermique et acoustique, cet isolant contribue au confort d'été de la maison* », ajoute Noël Martin. « *La chaleur ne pénètre pas dans les pièces.* »

Pour diminuer encore la facture énergétique, Maisons Pierre équipe ses gammes Confort et Confort+ de capteurs photovoltaïques sur 13 m^2 délivrant une puissance de 1600 watts. Grâce à un boîtier, l'acquéreur peut consommer une plus grande part de sa production d'électricité solaire qui alimentera en journée des appareils très gourmands en énergie comme la machine à laver. Le solde d'électricité non consommé étant stocké dans une batterie. Selon le constructeur, l'acquéreur réalise ainsi 60 % d'économies sur sa facture.

LEXIQUE

Chauffe-eau-thermodynamique > Cet appareil récupère les calories de l'air extérieur pour chauffer l'eau sanitaire.

Étanchéité à l'air > L'étanchéité à l'air mesure les fuites d'air survenant dans la maison, le plus souvent à la jonction des menuiseries et des plaques de plâtre. L'étanchéité à l'air ne doit pas dépasser $0,6 \text{ m}^3/\text{h.m}^2$, ce qui représente un trou d'une surface équivalente à celle d'un CD si toutes les entrées d'air étaient concentrées en un seul point.



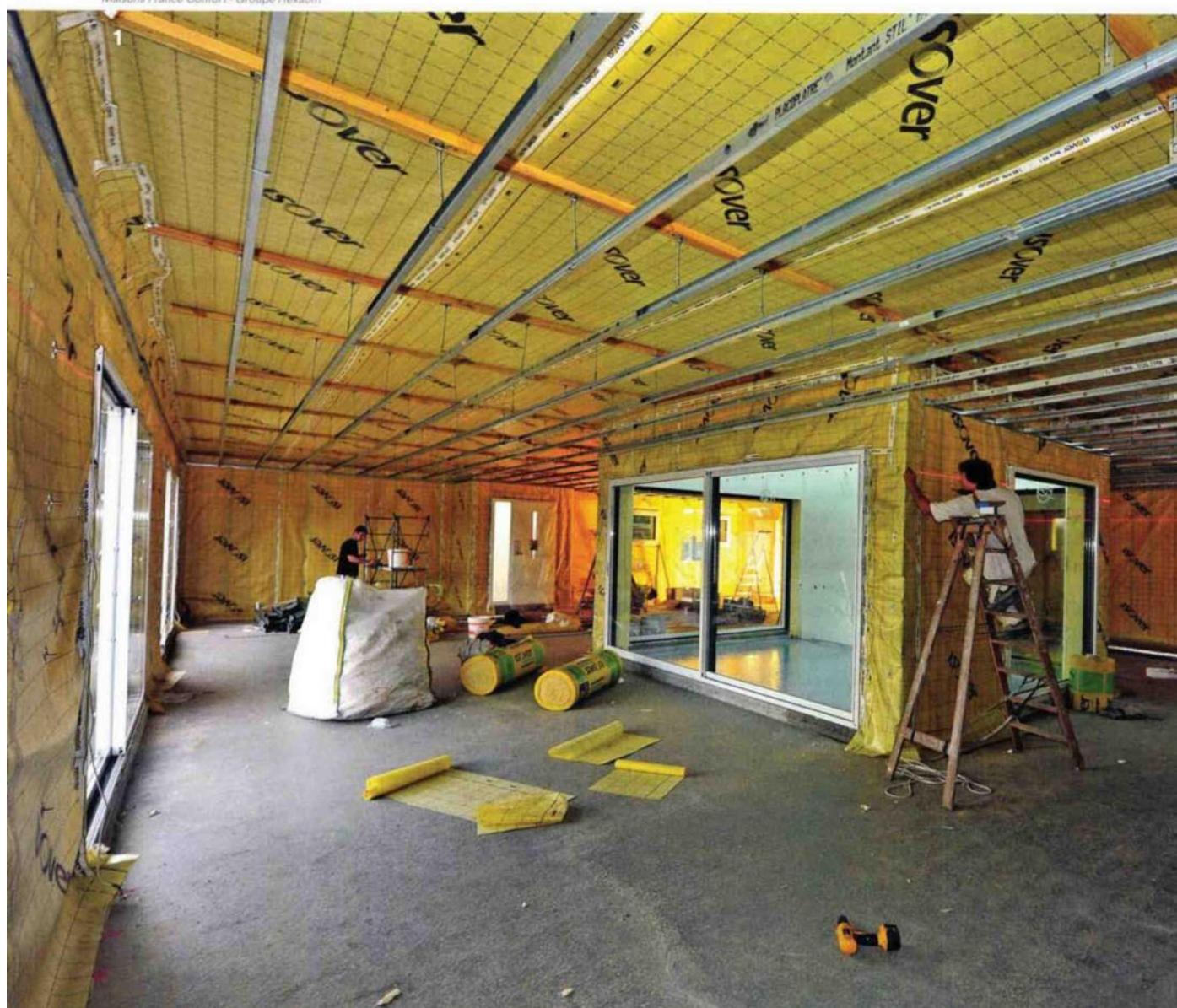
FOCUS

Les clés de l'isolation

Le secret de la performance énergétique de votre future maison c'est d'abord son isolation.
Gros plan sur un aspect fondamental de la construction.

par Manuel Apruzzese

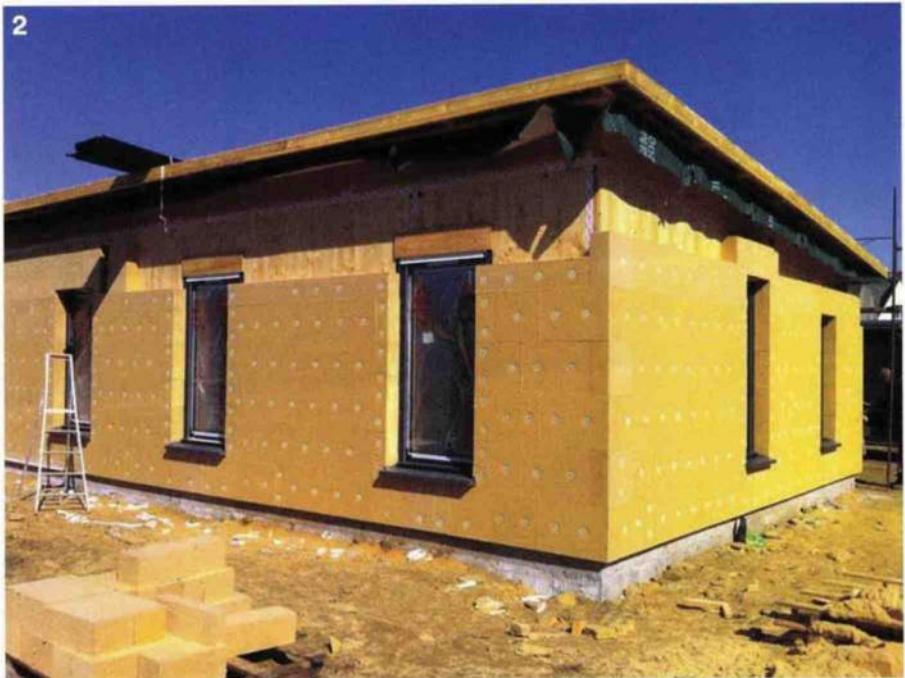
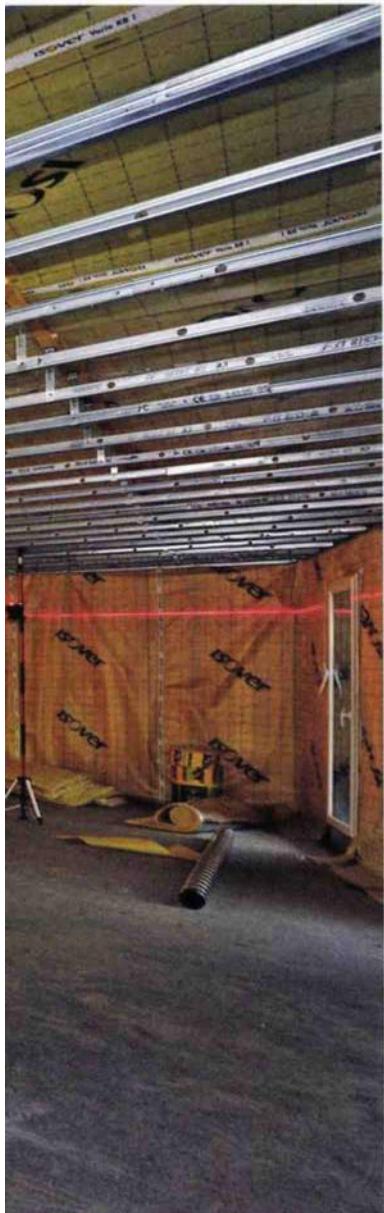
Maisons France Confort - Groupe Hexaom





1. L'isolation a révolutionné le bilan thermique des maisons. Grâce à elle, elles sont nettement plus performantes et beaucoup plus économes en énergie.

2. En 2021, cap sur la RE 2020. Les maisons devront avoir une empreinte carbone la plus faible possible. Les isolants biosourcés répondent à cette exigence. www.soprema.fr



Soprema

Depuis la première Réglementation thermique de 1974 les consommations des maisons ont été divisées par quatre ! Avec la RT 2021, qui encadre la construction depuis 2013, les maisons ne dépensent pas plus de 40 à 65 kWh/m²/an selon les régions, un grand bond en avant notamment permis par les progrès de l'isolation. Comment ça marche ?

Quels matériaux ?

Quel que soit le matériau d'isolation mis en œuvre, il sera toujours performant s'il a obtenu son certificat de conformité. Attention il n'y a pas d'isolant unique mais un dédié à chaque usage (mur, combles, plancher...).

La laine de verre domine le marché. Elle isole près de six maisons sur dix ! Sa composition fait appel à du verre recyclé (calcin) et/ou du sable auquel on ajoute un liant. Les raisons de son succès sont à aller chercher dans son rapport prix/performances.

La laine de roche est le deuxième matériau le plus utilisé dans la maison neuve. Elle est obtenue à partir de basalte mis en fusion puis centrifugé et fibré. Côté performances, la laine de roche remplit parfaitement sa mission.

Le polystyrène expansé, appelé aussi PSE, est sur la troisième marche du podium. Le styrène qui le compose est produit à partir de naphta, un sous-produit issu du raffinage du pétrole brut. Il est composé à 98 % d'air piégé par de petites billes.

Le panneau polyuréthane très performant permet d'isoler les murs d'enveloppe ainsi que les toitures plates ou légèrement inclinées. Il possède également une structure alvéolaire qui lui donne toutes ses qualités thermiques. Ces alvéoles renferment un gaz à très faible conductivité thermique qui permet une isolation très efficace.

Les isolants biosourcés sont très en vogue. Pour être « biosourcé », l'isolant doit être fabriqué à partir d'une matière renouvelable d'origine végétale, animale ainsi que d'autres écomatériaux ou de matériaux recyclés : laine de mouton, la fibre de bois, la laine de chanvre, laine de coton, la ouate de cellulose issue du papier, la plume de canard, le liège, la paille ou encore le textile recyclé.

Les isolants alvéolaires sont récents mais ils répondent aux exigences de la réglementa-

FOCUS



Rockwool



Wienerberger

tion thermique et sont certifiés Acermi. Leur structure en nid d'abeille leur donne toutes leurs qualités thermiques. La géométrie alvéolaire de la mousse crée une multitude de lames d'air inertes, séparées par des films réflecteurs bas émissifs étanches à l'air qui contribuent à la performance thermique du matériau.

DES MATERIAUX CERTIFIÉS

Seule la certification Acermi garantit et certifie le niveau de performances des isolants. L'Association pour la certification des matériaux isolants valide les qualités d'isolation thermique du matériau et les conditions de son usage. Il représente une excellente garantie quant à la fiabilité des données d'isolation. Seuls les fabricants qui ont accepté de se soumettre à cette certification sont concernés.

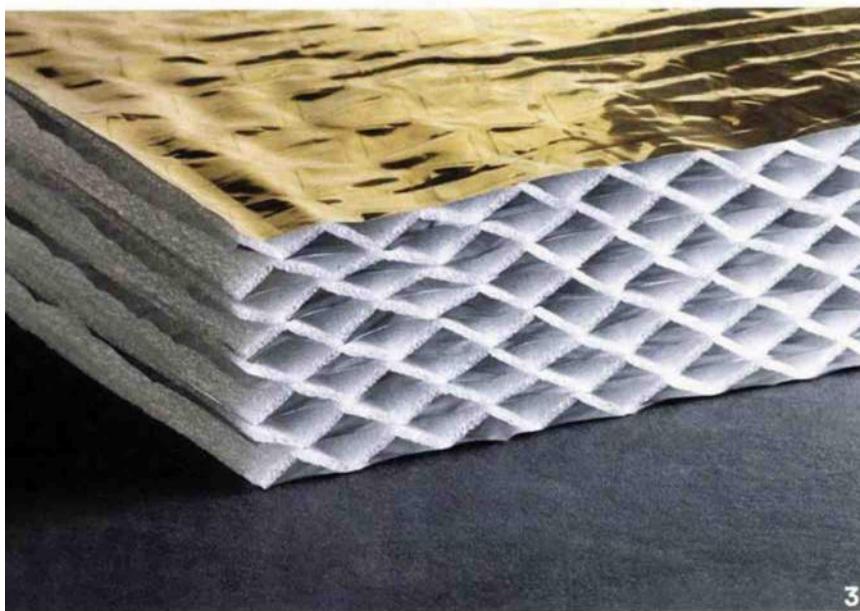
Côté technique

Par l'intérieur ou l'extérieur ? Deux techniques d'isolation coexistent : l'Isolation par l'intérieur (ITI) ou par l'extérieur (ITE). En France, en dehors des maisons à ossature bois, et contrairement à d'autres pays, on isole très majoritairement les maisons par l'intérieur. C'est moins efficace que l'ITE qui supprime systématiquement tous les ponts thermiques et assure une parfaite étanchéité. En revanche l'ITI revient beaucoup moins cher.

L'isolation thermique répartie (ITR) repose sur l'utilisation de matériaux de construction à hautes performances thermiques. Les murs n'ont pas besoin d'un isolant supplémentaire. Cette technique fait appel aux blocs coffrants, aux blocs béton ou briques de type Monomur® dont les alvéoles sont remplies soit d'air, soit d'un isolant performant.

Depuis la Réglementation thermique 2012 l'étanchéité à l'air est systématiquement mesurée. Elle ne doit pas dépasser $0.6 \text{ m}^3/\text{h.m}^2$. En plus de l'isolation, c'est l'autre condition pour réaliser une maison économe en énergie. S'il y a un défaut d'efficacité à ce niveau, l'air chaud s'échappe et entraîne des déperditions thermiques. Ces déperditions peuvent aussi entraîner des phénomènes de condensation ainsi que des moisissures.

Le pont thermique est souvent le maillon faible de l'isolation (au niveau de la façade, du



Actis

toit ou du sol). Cette faiblesse apparaît lorsque qu'il y a une interruption dans l'isolation thermique. C'est souvent une zone linéaire où la barrière isolante est rompue par laquelle s'échappe la chaleur.

Les mots du pro

Il est difficile de parler d'isolation sans parler technique. Trois caractéristiques sont à retenir pour savoir si votre maison est bien isolée : la conductivité thermique, la résistance thermique et la résistance thermique du matériau isolant. Pour connaître ces valeurs, il suffit de se référer aux valeurs inscrites sur les emballages des isolants ou de les vérifier sur les sites des fabricants.

La conductivité thermique λ caractérise l'aptitude d'un matériau à conduire la chaleur. Plus la valeur λ est basse, plus la qualité isolante du matériau est élevée.

La résistance thermique d'un matériau R est son aptitude à résister au passage de la chaleur. Cette valeur dépend de la valeur lambda (λ) du matériau et de son épaisseur. Plus la valeur R sera élevée, plus la perte thermique sera faible et l'isolation meilleure !

La transmission thermique d'une paroi U caractérise la quantité de chaleur s'échappant au travers d'une paroi (élément de toiture ou cloison par exemple). Il prend notamment en compte la résistance thermique des différents matériaux et les ponts thermiques. Plus la valeur Up est faible, plus la déperdition thermique est faible et l'isolation meilleure.

Le déphasage thermique est très important l'été puisque c'est la capacité des matériaux (pas seulement les isolants) composant l'enveloppe de l'habitation à ralentir la pénétration de la chaleur. Une bonne isolation permettra de garder une température ambiante acceptable même pendant les jours de canicule •

BON POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

Bien isoler participe activement à la diminution de gaz à effet de serre puisque l'on chauffe moins. Une bonne isolation améliore aussi la qualité de l'air intérieur en limitant les phénomènes de condensation.

1. Toutes les parois en contact avec l'extérieur doivent être isolées.
www.rockwool.fr

2. Des performances optimales pour cette brique Monomur issue de la combinaison de la terre cuite et de la perlite, deux matériaux naturels.
www.wienerberger.fr

3. Cet isolant alvéolaire 3 en 1 assure l'isolation thermique hiver/été, l'isolation phonique et l'étanchéité à l'air des bâtiments.
www.actis-isolation.com



ARTIBAT : les exposants ont répondu présents pour l'édition 2021



accessibilité Universelle, Actualité Entreprises, Batiment connecté, Chauffage, Climatisation, Décoration, Domotique, eco solutions, Energies nouvelles, Equipement, fermetures, Isolation, Outils connectés, Rénovation, technologie, Transition Energétique by Lara gasquet 24 septembre 2020

Salon d'affaires et des territoires par essence, ARTIBAT peut compter sur la fidélité de ses exposants et le renouvellement de leur confiance suite au report du salon, initialement prévu en 2020, reprogrammé aux 13, 14 et 15 octobre 2021. ARTIBAT, identifié comme une marque de confiance forte pour les industriels et négociants, promet, en 2021, le rassemblement physique tant attendu de la filière pour envoyer un signal dynamique de reprise. Ainsi, à ce jour et à un an du salon, ce sont 79 % de la surface d'exposition occupée, soit déjà 600 exposants, sur les 1.000 attendus, qui ont souhaité être présents pour ce grand rendez-vous fédérateur de la profession.

ARTIBAT aura ainsi le plaisir d'accueillir, sur ses 5 pôles, de grands noms leaders dans tous les secteurs, qu'il s'agisse :

- du Gros-oeuvre (aménagement extérieur, assainissement, bardage, bois dans la construction, couverture, isolation, maçonnerie) sur 14 000 m² ;
- du Second-oeuvre (aménagement intérieur, décoration, fermeture, menuiserie, informatique) sur 16.000 m² ;
- du Lot Technique, avec 8 600 m² dédiés aux chauffage, électricité, sanitaire ;
- de l'Équipement, avec 8 400 m² pour l'outillage, la quincaillerie, les machines-outils ;
- ou encore du Gros Matériel et TP, sur 20 000 m² alloués au gros matériels, aux engins de chantiers et véhicules.

Quelques exposants (sur les 600) ayant confirmé leur participation à l'édition 2021 : K-LINE, JANNEAU MENUISERIES, MALERBA, BEISSIER, COULIDOOR, SOGAL, ACTIS, SOPREMA, VELUX, CIMENTS CALCIA, POINT.P, BOUYER LEROUX, SAINT GOBAIN, WEBER, SPIT, PRB, STO, WIENERBERGER, FOUSSIER, LEBORGNE, MAFELL AG, LEICA GEOSYSTEMS, ATLANTIC, DAIKIN, VAILLANT SAUNIER DUVAL, ELM LEBLANC, GEBERIT, GROHE, LEDA, ROCA, ALTRAD MEFRAN, LIEBHERR, ALLPLAN, ATLANCAD...

(Liste exhaustive disponible sur www.artibat.com)

ARTIBAT, synonyme d'événement porteur d'affaires, se veut être acteur de la reprise aux côtés des professionnels. Il constitue d'ailleurs, pour les 40.000 visiteurs attendus en 2021, une

véritable vitrine technologique de l'innovation, avec la découverte des nombreuses nouveautés qui y seront valorisées. Sans compter sur les démonstrations, animations et autres initiatives que l'organisateur, comme les exposants, ont prévu de déployer d'ici et lors de cette prochaine édition.



« Pour cette année si particulière, nous nous sommes donnés comme priorité de garder le lien avec nos exposants et travaillons de concert avec eux sur la valorisation de leurs nouveautés auprès des professionnels visiteurs habituels du salon. Par ailleurs, l'innovation constituera aussi un sujet en 2020 puisque le dispositif CIRQ, qui vise à mettre en avant les projets ambitieux des startups sur la thématique de la rénovation énergétique responsable est reconduit en version numérique avec un grand rendez-vous sur la toile le 22 octobre 2020. »

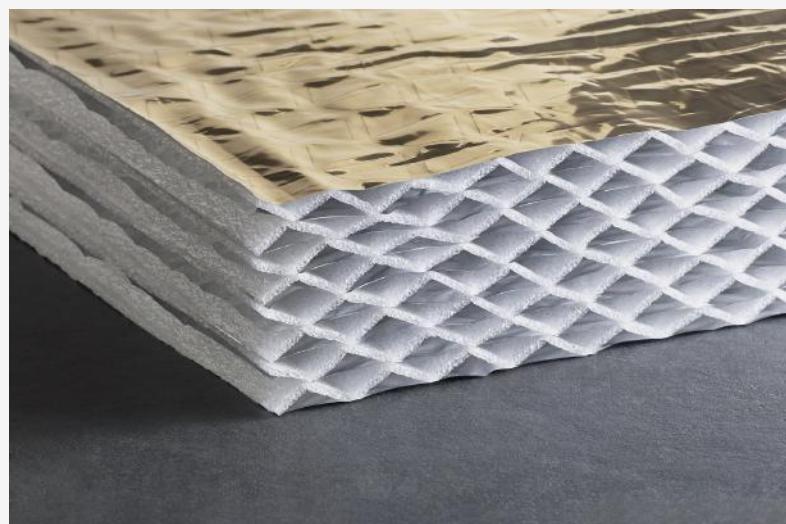
Valérie SFARTZ, directrice du salon.

600 exposants au 03/09/2020 sur 1000 attendus

	Surface d'exposition (m ²)	Surface occupée au 03/09/2020	% de remplissage
Gros œuvre	14 000	10 900	78%
Second œuvre	16 000	11 992	75%
Lot technique	8 600	6 700	78%
Équipement	6 400	4 790	75%
Gros matériel	20 000	17 200	86%
	65 000	51 582	79%



Les isolants minces "reviennent dans le game"



Publié par Zepros News [Zepros Bâti] L'Ademe qui estimait en 2012 que les réflecteurs alvéolaires ne pouvaient être que des compléments d'isolation, a finalement changé d'avis. L'Agence pense aujourd'hui que les isolants minces peuvent bénéficier, comme toutes les autres solutions d'isolation thermique, des aides à la rénovation. L'occasion pour Actis de rappeler que ses solutions sont sur le marché depuis 40 ans...

Par une lettre datée du 16 juillet 2020, l'Ademe atteste de l'éligibilité des isolants réflecteurs alvéolaires aux aides financières de l'Etat pour la rénovation énergétique. Un retour de situation, puisqu'en 2012 l'agence de la transition énergétique les considérait comme de simples « complément d'isolation ». L'agence estime en effet que l'offre industrielle a évolué entretemps et que les aides financières ont également été modifiées. Côté performance, l'Ademe rappelle les normes d'essais à respecter pour bénéficier des aides, avec une résistance thermique minimale de 6 m².K/W pour un isolant installé en remplacement de toiture, plafonds de combles.

Les isolants minces ne sont pourtant pas récents sur le marché français : la société Actis, qui revendique le titre de leader européen du secteur, fête même ses 40 ans cette année. Une longue expérience qui a été mise à profit par la marque pour améliorer ses produits et étoffer ses gammes, avec des isolants rigides sous vide et des isolants alvéolaires souples. Dernièrement, à la fin du mois de mai, Actis avait fait évoluer son isolant Hybris pour l'isolation des murs par l'intérieur. La dernière version intègre une languette adhésive débordante permettant de réduire le nombre d'opérations lors de la mise en œuvre, en assurant la jonction des panneaux rigides, sans membrane d'étanchéité ni rouleau adhésif. Laurent Thierry, le p-dg de la société, explique : « Grâce à sa grande légèreté, sa découpe facile et son absence de poussière ou de fibre irritante, le confort de mise en œuvre de l'isolant Hybris était déjà particulièrement apprécié des professionnels. (...) Dans sa nouvelle version, Hybris conserve tous ses atouts et permet de travailler mieux et plus vite à la fois, pour une rentabilité accrue ». La solution, lancée en 2013 pour la rénovation, est certifiée Acermi depuis 2015 et disponible pour le neuf depuis 2018. Elle s'enorgueillit d'être à 100 % recyclable et de présenter l'empreinte environnementale la plus faible possible en intégrant déjà des plastiques recyclés.

40 ans, 40 lots

Pour marquer son anniversaire, Actis offre à tous ses clients professionnels 25 % de produit en plus sur les rouleaux Boost'R Hybrid d'isolant sous toiture intégrant un écran pare-vapeur. Cette

offre est valable du 15 octobre au 15 décembre. Des billets gagnants permettant de remporter un voyage, un vélo électrique ou des tablettes tactiles seront également insérés dans 40 rouleaux durant la promotion.

G.N.



L'Ademe (Agence de la transition écologique) reconnaît l'évolution technologique de l'offre

L'Ademe (Agence de la transition écologique) reconnaît l'évolution technologique de l'offre industrielle et atteste de l'éligibilité des isolants réflecteurs alvéolaires d'Actis, entreprise limouxine, aux aides financières de l'État pour la rénovation énergétique, annulant ainsi sa note publiée en 2012 qui les relayait au rôle de simple complément d'isolation. Les isolants réflecteurs alvéolaires de la gamme Actis offrent une très bonne résistance thermique tout en assurant l'étanchéité à l'air, à la vapeur par l'intérieur et à l'eau par l'extérieur. Une excellente nouvelle pour les particuliers et pour l'entreprise limouxine. ■



Les isolants Actis éligibles aux aides à la rénovation

L'Ademe (Agence de la transition écologique) reconnaît l'évolution technologique de l'offre industrielle et atteste de l'éligibilité des isolants réflecteurs alvéolaires d'Actis, entreprise limouxine, aux aides financières de l'État pour la rénovation énergétique, annulant ainsi sa note publiée en 2012 qui les relayait au rôle de simple complément d'isolation. Les isolants réflecteurs alvéolaires de la gamme Actis offrent une très bonne résistance thermique tout en assurant l'étanchéité à l'air, à la vapeur par l'intérieur et à l'eau par l'extérieur. Une excellente nouvelle pour les particuliers et pour l'entreprise limouxine. ■



L'ADEME confirme l'éligibilité des isolants ACTIS aux aides à la rénovation

Actualité Entreprises, Isolation by Lara gasquet 20 septembre 2020



Par une lettre du 16 juillet 2020, l'ADEME (agence de la transition écologique) reconnaît l'évolution technologique de l'offre industrielle et atteste de l'éligibilité des isolants réflecteurs alvéolaires d'ACTIS aux aides financières de l'État pour la rénovation énergétique, annulant ainsi sa note publiée en 2012 qui les relayait au rôle de simple « complément d'isolation ».

Dans cette période où la rénovation énergétique va jouer un rôle prépondérant dans la relance économique, Actis se réjouit de cette clarification par l'ADEME.

Les isolants réflecteurs alvéolaires de la gamme ACTIS offrent une très bonne résistance thermique tout en assurant l'étanchéité à l'air, à la vapeur par l'intérieur et à l'eau par l'extérieur.

Leurs caractéristiques comme la technologie qu'ils embarquent, permettent aux utilisateurs des isolants ACTIS de bénéficier d'un confort de grande qualité en été comme en hiver, et de réaliser des économies d'énergie.

Pour découvrir les solutions de la gamme ACTIS éligibles aux aides de l'Etat à la rénovation, cliquer ici : <https://www.actis-isolation.com/isolants-reflecteurs-alveolaires.htmln>

Shema des différents solutions éligibles ci-joint et ci-dessous.



Les dernières vidéos maison

La pompe à chaleur hybride gaz Dans cette vidéo, découvrez tout les avantages de la pompe à chaleur hybride gaz C'est quoi un bon artisan? Jean-Christophe REPON a été élu, le 2 juillet 2020, Président de la CAPEB, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, succédant ainsi au président Patrick LIÉBUS. Il est maître électricien à la tête d'une entreprise à Toulon dans le Var.Une initiative collective de production et d'autoconsommation d'électricité entre voisins : HARMON'YEU

Au printemps 2020, ENGIE, en partenariat avec la mairie de l'Île d'Yeu et 3 institutions locales, a lancé cette expérimentation innovante d'autoconsommation collective baptisée Harmon'Yeu. Né grâce à la volonté de ses habitants et des autorités locales de s'inscrire dans la transition énergétique, ce projet constitue une première en France dans le fait qu'il intègre plusieurs maisons individuelles productrices d'énergie et une batterie de stockage commune, à l'échelle d'un quartier. Un logiciel intelligent développé spécifiquement par ENGIE pour le projet permet de piloter la répartition de l'énergie produite entre les utilisateurs.Doublage isolant des murs sans ossature : Optimax Habito®

La sortie d'un système de doublage isolant des murs sans ossature combinant le savoir-faire de Placo et d'Isover sans ossature a été accueilli avec enthousiasme tant par les professionnels que par les particuliers intéressé par la rénovation thermique des logement. Le détail du dispositif permet d'en mesurer le caractère révolutionnaire.La climatisation réversible

Dans cette vidéo, christian PESSEY fait le point sur la climatisation réversible et sur les offres de mensualisation proposées par ENGIEAméliorer le confort d'été dans votre logement

Comment éviter la surchauffe de votre maison avec un isolant réflecteur alvéolaire (type Hybris de chez ACTIS). Christian Pessey et Thomas Thierry répondent à cette question dans cette interview.Une solution solaire pour la maison : MYPOWER par Engie

MYPOWER est un dispositif mis en place par ENGIE afin de calculer le potentiel solaire de votre maison en y inscrivant simplement votre adresse. Dans cette vidéo, Christian PESSEY vous explique tout ce qu'il y a à savoir sur ce dispositif et en quoi il peut représenter un grand pas vers la transition énergétique tout en étant économique pour votre foyer.Pompes à chaleur :les 10 points pour ne pas se faire avoir

Dans cette vidéo, Christian PESSEY et Evelyne BECHTEL de l' AFPAC énumèrent les points capitaux pour ne pas se faire avoir lorsque vous envisagez d'acquérir une pompe à chaleur.

La ouate de cellulose est l'un des isolants les plus appréciés pour son caractère biosourcé et ses qualités isolantes, proches de celles des isolants minéraux. On l'utilise principalement en soufflage en vrac dans les combles perdus, mais aussi en panneaux semi-rigides à loger entre les chevrons de la toiture. Elle eut aussi être projetée sur des parois verticales ou sous des rampants.Ouvrages en béton : conception et dosage selon les cas

Le béton est un mélange de ciment et d'agrégats (gravier et sable). L'eau ajoutée pendant le gâchage déclenche des réactions chimiques qui le transforment en un matériau solide, très résistant. Le degré de résistance peut être modulé en agissant sur le dosage des ingrédients, en fonction de l'utilisation prévue. Celui-ci doit être extrêmement précis : un excès d'agrégats compromet la qualité de la finition ; avec trop de sable, la surface du béton résiste mal aux agressions. Le mélange commence à prendre en 2 h, et on ne peut plus le travailler. Toutefois, le béton n'atteint réellement toute sa résistance qu'au bout de plusieurs jours, et continue de durcir tant qu'il contient de l'eau. Le coffrage doit être réalisé avec soin.Se chauffer au bois ou au granulé

Parmi tous les combustibles utilisés pour chauffer une maison actuellement, seul le bois (et le granulé) est considéré comme une énergie renouvelable, c'est-à-dire susceptible de se renouveler en une génération : les appareils actuels affichent des rendements spectaculaires qui participent, en plus, à une limitation des rejets de CO et de particules.Isolation phonique : comment lutter

contre le bruit

L'isolation acoustique concerne le degré de performance des matériaux et méthodes de mise en oeuvre ; la correction acoustique concerne l'énergie sonore émise et reçue à l'intérieur d'un local. C'est la réduction de la puissance acoustique résultant de la propagation du son qui exprime l'absorption acoustique. Elle se mesure par un coefficient : alpha. Plus le coefficient alpha est proche de 1, plus le matériau est absorbant phoniquement. Construire un muret de jardin en pierres

La construction d'un mur en pierres de pays nécessite une certaine habitude des travaux de maçonnerie. On a utilisé ici des pierres moyennes et quelques grosses pierres à maçonner. Une méthode plus simple, donnant le même effet, consiste à ériger deux parois accolées, avec du mortier seulement au centre, de façon à créer l'illusion d'un muret en pierres sèches. C'est quoi un bon artisan ?

Jean-Christophe REPON a été élu, le 2 juillet 2020, Président de la CAPEB, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, succédant ainsi au président Patrick LIÉBUS. Il est maître électricien à la tête d'une entreprise à Toulon dans le Var. Une initiative collective de production et d'autoconsommation d'électricité entre voisins : HARMON'YEU

Au printemps 2020, ENGIE, en partenariat avec la mairie de l'Île d'Yeu et 3 institutions locales, a lancé cette expérimentation innovante d'autoconsommation collective baptisée Harmon'Yeu. Né grâce à la volonté de ses habitants et des autorités locales de s'inscrire dans la transition énergétique, ce projet constitue une première en France dans le fait qu'il intègre plusieurs maisons individuelles productrices d'énergie et une batterie de stockage commune, à l'échelle d'un quartier. Un logiciel intelligent développé spécifiquement par ENGIE pour le projet permet de piloter la répartition de l'énergie produite entre les utilisateurs.



Premiers chiffres encourageants pour Artibat 2021

SALON. En raison de la pandémie, le salon Artibat , qui devait avoir lieu du 21 au 23 octobre 2020, a été repoussé du 13 au 15 octobre 2021. Selon les premiers chiffres dévoilés par les organisateurs, les exposants semblent répondre présents.

La pandémie a bouleversé le secteur événementiel repoussant et annulant de nombreux salons et manifestations. Si quelques-uns ont décidé de maintenir leurs dates, à l'image de Nordbat, et/ou de réduire leur jauge, d'autres ont tout simplement choisi de reporter leur édition à 2021. C'est le cas d'Artibat. "L'arrêt a été brutal. Nous avons décidé d'écouter nos clients et on a privilégié le report pour accueillir exposants et visiteurs dans des conditions sereines. Artibat, ce sont des rencontres, des échanges et de la convivialité, et nous n'étions pas certains de pouvoir imaginer un événement de 50.000 personnes en octobre dans des règles sanitaires strictes tout en conservant notre ADN ", nous expliquait Valérie Sfarz, directrice du salon, au mois de juin dernier.

Des taux de remplissage prometteurs pour l'ensemble des pôles Selon les premiers chiffres publiés par l'organisateur, il semble que cette stratégie soit payante du côté des exposants, et ce à plus d'un an de la tenue de l'événement (13-15 octobre 2021). En effet, 79 % de la surface d'exposition a été réservée, soit déjà 600 exposants, sur les 1.000 attendus. Parmi les grandes entreprises du secteur ayant répondu présents, figurent le groupe Saint-Gobain , Bouyer Leroux, Atlantic, K-Line , Beissier, **Actis** Soprema Velux , ou encore Daikin. " Pour cette année si particulière, nous nous sommes donnés comme priorité de garder le lien avec nos exposants et travaillons de concert avec eux sur la valorisation de leurs nouveautés auprès des professionnels visiteurs habituels du salon. Par ailleurs, l'innovation constituera aussi un sujet en 2020 puisque le dispositif CIRQ, qui vise à mettre en avant les projets ambitieux des startups sur la thématique de la rénovation énergétique responsable est reconduit en version numérique avec un grand rendez-vous sur la toile le 22 octobre 2020 ", détaille Valérie Sfarz, dans un communiqué. Dans celui-ci, on apprend également que le taux de remplissage de l'espace gros matériel atteint 86%, gros œuvre (78%), lot technique (78%), second œuvre (75%), et équipement (75%). A noter que ce sont 40.000 visiteurs qui sont attendus sur les 3 jours salons.



ARTIBATLes exposants ont répondu présents pour l'édition 2021

Publié par Agence Schilling Communication Salon d'affaires et des territoires par essence, ARTIBAT peut compter sur la fidélité de ses exposants et le renouvellement de leur confiance suite au report du salon, initialement prévu en 2020, reprogrammé aux 13, 14 et 15 octobre 2021. ARTIBAT, identifié comme une marque de confiance forte pour les industriels et négociants, promet, en 2021, le rassemblement physique tant attendu de la filière pour envoyer un signal dynamique de reprise. Ainsi, à ce jour et à un an du salon, ce sont 79 % de la surface d'exposition occupée, soit déjà 600 exposants, sur les 1.000 attendus, qui ont souhaité être présents pour ce grand rendez-vous fédérateur de la profession.

ARTIBAT aura ainsi le plaisir d'accueillir, sur ses 5 pôles, de grands noms leaders dans tous les secteurs, qu'il s'agisse :

- du Gros-œuvre (aménagement extérieur, assainissement, bardage, bois dans la construction, couverture, isolation, maçonnerie) sur 14.000 m² ;
- du Second-œuvre (aménagement intérieur, décoration, fermeture, menuiserie, informatique) sur 16.000 m² ;
- du Lot Technique, avec 8.600 m² dédiés aux chauffage, électricité, sanitaire ;
- de l'Équipement, avec 8.400 m² pour l'outillage, la quincaillerie, les machines-outils ;
- ou encore du Gros Matériel et TP, sur 20.000 m² alloués gros matériels, aux engins de chantiers et véhicules.

Quelques exposants (sur les 600) ayant confirmé leur participation à l'édition 2021 :

K-LINE, JANNEAU MENUISERIES, MALERBA, BEISSIER, COULIDOOR, SOGAL, **ACTIS**, SOPREMA, VELUX, CIMENTS CALCIA, POINT.P, BOUYER LEROUX, SAINT GOBAIN, WEBER, SPIT, PRB, STO, WIENERBERGER, FOUSSIER, LEBORGNE, MAFFELL AG, LEICA GEOSYSTEMS, ATLANTIC, DAIKIN, VAILLANT SAUNIER DUVAL, ELM LEBLANC, GEBERIT, GROHE, LEDA, ROCA, ALTRAD MEFTRAN, LIEBHERR, ALLPLAN, ATLANCAD...

(Liste exhaustive disponible sur www.artibat.com)

ARTIBAT, synonyme d'événement porteur d'affaires, se veut être acteur de la reprise aux côtés des professionnels. Il constitue d'ailleurs, pour les 40.000 visiteurs attendus en 2021, une véritable vitrine technologique de l'innovation, avec la découverte des nombreuses nouveautés qui y seront valorisées. Sans compter sur les démonstrations, animations et autres initiatives que l'organisateur, comme les exposants, ont prévu de déployer d'ici et lors de cette prochaine édition.

« Pour cette année si particulière, nous nous sommes donnés comme priorité de garder le lien avec nos exposants et travaillons de concert avec eux sur la valorisation de leurs nouveautés auprès des professionnels visiteurs habituels du salon. Par ailleurs, l'innovation constituera aussi un sujet en 2020 puisque le dispositif CIRQ, qui vise à mettre en avant les projets ambitieux des startups sur la thématique de la rénovation énergétique responsable est reconduit en version numérique avec un grand rendez-vous sur la toile le 22 octobre 2020 »

Valérie SFARTZ, directrice du salon.

600 exposants au 03/09/2020 sur 1000 attendus



ARTIBAT 2021 : les exposants répondent présents



Salon d'affaires et des territoires par essence, ARTIBAT peut compter sur la fidélité de ses exposants et le renouvellement de leur confiance suite au report du salon, initialement prévu en 2020, reprogrammé aux 13, 14 et 15 octobre 2021. ARTIBAT, identifié comme une marque de confiance forte pour les industriels et négociants, promet, en 2021, le rassemblement physique tant attendu de la filière pour envoyer un signal dynamique de reprise. Ainsi, à ce jour et à un an du salon, ce sont 79 % de la surface d'exposition occupée. Soit déjà 600 exposants, sur les 1.000 attendus, qui ont souhaité être présents pour ce grand rendez-vous fédérateur de la profession.

ARTIBAT aura ainsi le plaisir d'accueillir, sur ses 5 pôles, de grands noms leaders dans tous les secteurs. Qu'il s'agisse de :

- Gros-œuvre (aménagement extérieur, assainissement, bardage, bois dans la construction, couverture, isolation, maçonnerie) sur 14 000 m² ;
- Second-œuvre (aménagement intérieur, décoration, fermeture, menuiserie, informatique) sur 16.000 m² ;
- Lot Technique, avec 8 600 m² dédiés aux chauffage, électricité, sanitaire ;
- l'Équipement, avec 8 400 m² pour l'outillage, la quincaillerie, les machines-outils ;
- ou encore du Gros Matériel et TP, sur 20 000 m² alloués au gros matériels, aux engins de chantiers et véhicules.

Actuellement 600 exposants confirment leur participation à Artibat 2021

Quelques exposants (sur les 600) ayant confirmé leur participation à l'édition 2021 : K-LINE, JANNEAU MENUISERIES, MALERBA, BEISSIER, COULIDOOR, SOGAL, ACTIS, SOPREMA, VELUX, CIMENTS CALCIA, POINT.P, BOUYER LEROUX, SAINT GOBAIN WEBER, SPIT, PRB, STO, WIENERBERGER, FOUSSIER, LEBORGNE, MAFELL, LEICA GEOSYSTEMS, ATLANTIC, DAIKIN, VAILLANT SAUNIER DUVAL, ELM LEBLANC, GEBERIT, GROHE, LEDA, ROCA, ALTRAD MEFRAN, LIEBHERR, ALLPLAN, ATLANCAD,... (Liste exhaustive disponible sur le site du salon)

ARTIBAT, synonyme d'événement porteur d'affaires, se veut être acteur de la reprise aux côtés des professionnels. Il constitue d'ailleurs, pour les 40.000 visiteurs attendus en 2021, une véritable vitrine technologique de l'innovation. Avec la découverte des nombreuses nouveautés qui y seront valorisées. Sans compter sur les démonstrations, animations et autres initiatives que l'organisateur, comme les exposants, ont prévu de déployer d'ici et lors de cette prochaine

édition.

« Pour cette année si particulière, nous nous sommes donnés comme priorité de garder le lien avec nos exposants et travaillons de concert avec eux sur la valorisation de leurs nouveautés auprès des professionnels visiteurs habituels du salon. Par ailleurs, l'innovation constituera aussi un sujet en 2020 puisque le dispositif CIRQ, qui vise à mettre en avant les projets ambitieux des startups sur la thématique de la rénovation énergétique responsable est reconduit en version numérique avec un grand rendez-vous sur la toile le 22 octobre 2020. » Valérie SFARTZ, directrice du salon.



Pour l'édition 2021 d'ARTIBAT, les exposants répondent présents

Détails



envoyer un signal dynamique de reprise. Ainsi, à ce jour et à un an du salon, ce sont 79 % de la surface d'exposition occupée, soit déjà 600 exposants, sur les 1.000 attendus, qui ont souhaité être présents pour ce grand rendez-vous fédérateur de la profession.

600 exposants au 03/09/2020 sur 1000 attendus		
Surface d'exposition (m²)	Surface occupée au 03/09/2020	% de remplissage
Gros œuvre	14 000	10 900
Second œuvre	16 000	11 992
Lot technique	8 600	6 700
Équipement	6 400	4 790
Gros matériel	20 000	17 200
	65 000	51 582
		79%

Salon d'affaires et des territoires par essence, ARTIBAT peut compter sur la fidélité de ses exposants et le renouvellement de leur confiance suite au report du salon, initialement prévu en 2020, reprogrammé aux 13, 14 et 15 octobre 2021.

ARTIBAT, identifié comme une marque de confiance forte pour les industriels et négociants, promet, en 2021, le rassemblement physique tant attendu de la filière pour

envoyer un signal dynamique de reprise. Ainsi, à ce jour et à un an du salon, ce sont 79 % de la surface d'exposition occupée, soit déjà 600 exposants, sur les 1.000 attendus, qui ont souhaité être présents pour ce grand rendez-vous fédérateur de la profession.

ARTIBAT aura ainsi le plaisir d'accueillir, sur ses 5 pôles, de grands noms leaders dans tous les secteurs, qu'il s'agisse :

- du Gros-œuvre (aménagement extérieur, assainissement, bardage, bois dans la construction, couverture, isolation, maçonnerie) sur 14 000 m² ;
- du Second-œuvre (aménagement intérieur, décoration, fermeture, menuiserie, informatique) sur 16.000 m² ;
- du Lot Technique, avec 8 600 m² dédiés aux chauffage, électricité, sanitaire ;

- de l'Équipement, avec 8 400 m² pour l'outillage, la quincaillerie, les machines-outils ;
- ou encore du Gros Matériel et TP, sur 20 000 m² alloués au gros matériels, aux engins de chantiers et véhicules.

Quelques exposants (sur les 600) ayant confirmé leur participation à l'édition 2021 : K-LINE, JANNEAU MENUISERIES, MALERBA, BEISSIER, COULIDOOR, SOGAL, ACTIS, SOPREMA, VELUX, CIMENTS CALCIA, POINT.P, BOUYER LEROUX, SAINT GOBAIN, WEBER, SPIT, PRB, STO, WIENERBERGER, FOUSSIER, LEBORGNE, MAFELL AG, LEICA GEOSYSTEMS, ATLANTIC, DAIKIN, VAILLANT SAUNIER DUVAL, ELM LEBLANC, GEBERIT, GROHE, LEDA, ROCA, ALTRAD MEFRAN, LIEBHERR, ALLPLAN, ATLANCAD...

(Liste exhaustive disponible sur www.artibat.com)

ARTIBAT, synonyme d'événement porteur d'affaires, se veut être acteur de la reprise aux côtés des professionnels. Il constitue d'ailleurs, pour les 40.000 visiteurs attendus en 2021, une véritable vitrine technologique de l'innovation, avec la découverte des nombreuses nouveautés qui y seront valorisées. Sans compter sur les démonstrations, animations et autres initiatives que l'organisateur, comme les exposants, ont prévu de déployer d'ici et lors de cette prochaine édition.



« Pour cette année si particulière, nous nous sommes donnés comme priorité de garder le lien avec nos exposants et travaillons de concert avec eux sur la valorisation de leurs nouveautés auprès des professionnels visiteurs habituels du salon. Par ailleurs, l'innovation constituera aussi un sujet en 2020 puisque le dispositif CIRQ, qui vise à mettre en avant les projets ambitieux des startups sur la thématique de la rénovation énergétique responsable est reconduit en version numérique avec un grand rendez-vous sur la toile le 22 octobre 2020. »

Valérie SFARTZ, directrice du salon.

En savoir plus : www.artibat.com

Source : www.n-schilling.com



ARTIBAT : les exposants répondent présents pour l'édition 2021

ARTIBAT peut compter sur la fidélité de ses exposants et le renouvellement de leur confiance suite au report du salon, initialement prévu en 2020, reprogrammé aux 13, 14 et 15 octobre 2021. Ainsi, à ce jour et à un an du salon, ce sont 79 % de la surface d'exposition occupée, soit déjà 600 exposants, sur les 1.000 attendus, qui ont souhaité être présents.

ARTIBAT aura ainsi le plaisir d'accueillir, sur ses cinq pôles, de grands noms leaders dans tous les secteurs, qu'il s'agisse :

- du Gros-œuvre (aménagement extérieur, assainissement, bardage, bois dans la construction, couverture, isolation, maçonnerie) sur 14 000 m² ;
- du Second-œuvre (aménagement intérieur, décoration, fermeture, menuiserie, informatique) sur 16.000 m² ;
- du Lot Technique, avec 8 600 m² dédiés aux chauffage, électricité, sanitaire ;
- de l'Équipement, avec 8 400 m² pour l'outillage, la quincaillerie, les machines-outils ;
- ou encore du Gros Matériel et TP, sur 20 000 m² alloués au gros matériels, aux engins de chantiers et véhicules.

Quelques exposants (sur les 600) ayant confirmé leur participation à l'édition 2021 : K-Line, Janneau Menuiseries, Malerba, Beissier, Coulidoor, Sogal, Actis, Soprema, Velux, Ciments Calcia, Point. P, Bouyer Leroux, Saint Gobain, Weber, Spit, Prb, Sto, Wienerberger, Foussier, Leborgne, Mafell AG, Leica Geosystems, Atlantic, Daikin, Vaillant Saunier Duval, Elm Leblanc, Geberit, Grohe, Leda, Roca, Altrad Mefran, Liebherr, Allplan, Atlancad...(Liste exhaustive disponible sur www.artibat.com).

« Pour cette année si particulière, nous nous sommes donnés comme priorité de garder le lien avec nos exposants et travaiillons de concert avec eux sur la valorisation de leurs nouveautés auprès des professionnels visiteurs habituels du salon, explique Valérie Sfartz, directrice du salon. Par ailleurs, l'innovation constituera aussi un sujet en 2020 puisque le dispositif CIRQ, qui vise à mettre en avant les projets ambitieux des startups sur la thématique de la rénovation énergétique responsable est reconduit en version numérique avec un grand rendez-vous sur la toile le 22 octobre 2020 », conclut la directrice d'Artibat.

Articles relatifs

[1 060 exposants et 40 000 visiteurs attendus pour la...](#)

[Plus de 40 participants présents au premier...](#)

[Artibat 2020 annulé et reporté en 2021](#)

[Roland Besnard et Johannes Tryba répondent à nos questions](#)



Quiz du mini outil multifonction

La pompe à chaleur hybride gaz Dans cette vidéo, découvrez tout les avantages de la pompe à chaleur hybride gaz C'est quoi un bon artisan? Jean-Christophe REPON a été élu, le 2 juillet 2020, Président de la CAPEB, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, succédant ainsi au président Patrick LIÉBUS. Il est maître électricien à la tête d'une entreprise à Toulon dans le Var.Une initiative collective de production et d'autoconsommation d'électricité entre voisins : HARMON'YEU

Au printemps 2020, ENGIE, en partenariat avec la mairie de l'Île d'Yeu et 3 institutions locales, a lancé cette expérimentation innovante d'autoconsommation collective baptisée Harmon'Yeu. Né grâce à la volonté de ses habitants et des autorités locales de s'inscrire dans la transition énergétique, ce projet constitue une première en France dans le fait qu'il intègre plusieurs maisons individuelles productrices d'énergie et une batterie de stockage commune, à l'échelle d'un quartier. Un logiciel intelligent développé spécifiquement par ENGIE pour le projet permet de piloter la répartition de l'énergie produite entre les utilisateurs.Doublage isolant des murs sans ossature : Optimax Habito®

La sortie d'un système de doublage isolant des murs sans ossature combinant le savoir-faire de Placo et d'Isover sans ossature a été accueilli avec enthousiasme tant par les professionnels que par les particuliers intéressé par la rénovation thermique des logement. Le détail du dispositif permet d'en mesurer le caractère révolutionnaire.La climatisation réversible

Dans cette vidéo, christian PESSEY fait le point sur la climatisation réversible et sur les offres de mensualisation proposées par ENGIEAméliorer le confort d'été dans votre logement

Comment éviter la surchauffe de votre maison avec un isolant réflecteur alvéolaire (type Hybris de chez ACTIS). Christian Pessey et Thomas Thierry répondent à cette question dans cette interview.Une solution solaire pour la maison : MYPOWER par Engie

MYPOWER est un dispositif mis en place par ENGIE afin de calculer le potentiel solaire de votre maison en y inscrivant simplement votre adresse. Dans cette vidéo, Christian PESSEY vous explique tout ce qu'il y a à savoir sur ce dispositif et en quoi il peut représenter un grand pas vers la transition énergétique tout en étant économique pour votre foyer.Pompes à chaleur :les 10 points pour ne pas se faire avoir

Dans cette vidéo, Christian PESSEY et Evelyne BECHTEL de l' AFPAC énumèrent les points capitaux pour ne pas se faire avoir lorsque vous envisagez d'acquérir une pompe à chaleur.

Se chauffer au bois ou au granulé

Parmi tous les combustibles utilisés pour chauffer une maison actuellement, seul le bois (et le granulé) est considéré comme une énergie renouvelable, c'est-à-dire susceptible de se renouveler en une génération : les appareils actuels affichent des rendements spectaculaires qui participent, en plus, à une limitation des rejets de CO et de particules.Isolation phonique : comment lutter contre le bruit

L'isolation acoustique concerne le degré de performance des matériaux et méthodes de mise en oeuvre ; la correction acoustique concerne l'énergie sonore émise et reçue à l'intérieur d'un local. C'est la réduction de la puissance acoustique résultant de la propagation du son qui exprime l'absorption acoustique. Elle se mesure par un coefficient : alpha. Plus le coefficient alpha est proche de 1, plus le matériau est absorbant phoniquement.Construire un muret de jardin en pierres

La construction d'un mur en pierres de pays nécessite une certaine habitude des travaux de maçonnerie. On a utilisé ici des pierres moyennes et quelques grosses pierres à maçonner. Une méthode plus simple, donnant le même effet, consiste à ériger deux parois accolées, avec du mortier seulement au centre, de façon à créer l'illusion d'un muret en pierres sèches.C'est quoi un bon artisan ?

Jean-Christophe REPON a été élu, le 2 juillet 2020, Président de la CAPEB, la Confédération de

l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, succédant ainsi au président Patrick LIÉBUS. Il est maître électricien à la tête d'une entreprise à Toulon dans le Var.Une initiative collective de production et d'autoconsommation d'électricité entre voisins : HARMON'YEU

Au printemps 2020, ENGIE, en partenariat avec la mairie de l'Île d'Yeu et 3 institutions locales, a lancé cette expérimentation innovante d'autoconsommation collective baptisée Harmon'Yeu. Né grâce à la volonté de ses habitants et des autorités locales de s'inscrire dans la transition énergétique, ce projet constitue une première en France dans le fait qu'il intègre plusieurs maisons individuelles productrices d'énergie et une batterie de stockage commune, à l'échelle d'un quartier. Un logiciel intelligent développé spécifiquement par ENGIE pour le projet permet de piloter la répartition de l'énergie produite entre les utilisateurs.Doublage isolant des murs sans ossature : Optimax Habito®

La sortie d'un système de doublage isolant des murs sans ossature combinant le savoir-faire de Placo et d'Isover sans ossature a été accueilli avec enthousiasme tant par les professionnels que par les particuliers intéressé par la rénovation thermique des logement. Le détail du dispositif permet d'en mesurer le caractère révolutionnaire.Le robinet mitigeur thermostatique de douche et de baignoire

L'alimentation en eau de la baignoire et de la douche a longtemps été constituée de deux robinets à clapet séparés. Puis est venu le robinet à poignées distinctes et bec unique, puis le mélangeur à poignée et bec unique, enfin de mitigeur thermostatique. C'est le dispositif qui tend à ce généraliser.



ARTICLES EN COURS DE CRÉATION

C'est quoi un bon artisan? Jean-Christophe REPON a été élu, le 2 juillet 2020, Président de la CAPEB, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, succédant ainsi au président Patrick LIÉBUS. Il est maître électricien à la tête d'une entreprise à Toulon dans le Var.Une initiative collective de production et d'autoconsommation d'électricité entre voisins: HARMON'YEU Au printemps 2020, ENGIE, en partenariat avec la mairie de l'Île d'Yeu et 3 institutions locales, a lancé cette expérimentation innovante d'autoconsommation collective baptisée Harmon'Yeu. Né grâce à la volonté de ses habitants et des autorités locales de s'inscrire dans la transition énergétique, ce projet constitue une première en France dans le fait qu'il intègre plusieurs maisons individuelles productrices d'énergie et une batterie de stockage commune, à l'échelle d'un quartier. Un logiciel intelligent développé spécifiquement par ENGIE pour le projet permet de piloter la répartition de l'énergie produite entre les utilisateurs.Doublage isolant des murs sans ossature : Optimax Habito®

La sortie d'un système de doublage isolant des murs sans ossature combinant le savoir-faire de Placo et d'Isover sans ossature a été accueilli avec enthousiasme tant par les professionnels que par les particuliers intéressé par la rénovation thermique des logement. Le détail du dispositif permet d'en mesurer le caractère révolutionnaire.La climatisation réversible

Dans cette vidéo, christian PESSEY fait le point sur la climatisation réversible et sur les offres de mensualisation proposées par ENGIEAméliorer le confort d'été dans votre logement

Comment éviter la surchauffe de votre maison avec un isolant réflecteur alvéolaire (type Hybris de chez ACTIS). Christian Pessey et Thomas Thierry répondent à cette question dans cette interview.Une solution solaire pour la maison : MYPower par Engie

MYPower est un dispositif mis en place par ENGIE afin de calculer le potentiel solaire de votre maison en y inscrivant simplement votre adresse. Dans cette vidéo, Christian PESSEY vous explique tout ce qu'il y a à savoir sur ce dispositif et en quoi il peut représenter un grand pas vers la transition énergétique tout en étant économique pour votre foyer.Pompes à chaleur :les 10 points pour ne pas se faire avoir

Dans cette vidéo, Christian PESSEY et Evelyne BECHTEL de l' AFPAC énumèrent les points capitaux pour ne pas se faire avoir lorsque vous envisagez d'acquérir une pompe à chaleur.Immobilier : l'impact du confinement

Près de 3 mois de confinement ont fait prendre conscience aux Français des qualités et, plus souvent encore, des carences de leur logement. Manque de surface, de pièces, de balcon ou de terrasse, de jardin... suscitent de nouvelles envies. Le déconfinement les libère. C'est ce que nous explique Éric ALLOUCHE, le directeur général exécutif du réseau ERAC'est quoi un bon artisan ?

Jean-Christophe REPON a été élu, le 2 juillet 2020, Président de la CAPEB, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, succédant ainsi au président Patrick LIÉBUS. Il est maître électricien à la tête d'une entreprise à Toulon dans le Var.Une initiative collective de production et d'autoconsommation d'électricité entre voisins : HARMON'YEU

Au printemps 2020, ENGIE, en partenariat avec la mairie de l'Île d'Yeu et 3 institutions locales, a lancé cette expérimentation innovante d'autoconsommation collective baptisée Harmon'Yeu. Né grâce à la volonté de ses habitants et des autorités locales de s'inscrire dans la transition énergétique, ce projet constitue une première en France dans le fait qu'il intègre plusieurs maisons individuelles productrices d'énergie et une batterie de stockage commune, à l'échelle d'un quartier. Un logiciel intelligent développé spécifiquement par ENGIE pour le projet permet de piloter la répartition de l'énergie produite entre les utilisateurs.Doublage isolant des murs sans ossature : Optimax Habito®

La sortie d'un système de doublage isolant des murs sans ossature combinant le savoir-faire de Placo et d'Isover sans ossature a été accueilli avec enthousiasme tant par les professionnels que

par les particuliers intéressé par la rénovation thermique des logement. Le détail du dispositif permet d'en mesurer le caractère révolutionnaire. Le robinet mitigeur thermostatique de douche et de baignoire

L'alimentation en eau de la baignoire et de la douche a longtemps été constituée de deux robinets à clapet séparés. Puis est venu le robinet à poignées distinctes et bec unique, puis le mélangeur à poignée et bec unique, enfin de mitigeur thermostatique. C'est le dispositif qui tend à ce généraliser. Construire en briques Monomur

La brique est l'un des matériaux les plus utilisés pour construire une maison. La brique dite « Monomur » est une brique creuse particulière, inventée dans les années 1970 pour répondre aux besoins de construction de maisons aux parois isolantes pour faire face à la crise pétrolière. Le lamifié et le mélaminé

Si le lamifié constitue un type de panneau dérivé du bois, le mélaminé, ou stratifié, occupe une place privilégiée en association avec différents types de panneaux pour la réalisation de meubles, notamment de cuisine, et d'équipements décoratifs. Entretenir et remplacer les stores extérieurs

Quand on redéroule le store de terrasse, on s'aperçoit souvent qu'il est en piteux état. Est-ce qu'il faut le nettoyer, le rénover ou carrément le changer? Je dirai ça dépend, ça dépend surtout de l'éclat de sa teinte, surtout s'il est à rayures. S'il est trop passé, ou bien il faut l'accepter comme il est en le nettoyant et en ravivant les couleurs avec un produit nettoyant-rénovateur ou bien il faut le faire remplacer.